

# Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale du 20 avril 1959

RS 0.351.1; RO 1967 871

## Champ d'application le 16 janvier 2013, complément<sup>1</sup>

Etats parties	Ratification Adhésion (A)		Entrée en vigueur	
Chili*	30 mai	2011 A	28 août	2011
Corée (Sud)*	29 septembre	2011 A	29 décembre	2011
Pays-Bas*				
Curaçao*a	21 juillet	1993	21 juillet	1993
Partie caraïbe (Bonaire, Sint Eustatius et Saba)*a	21 juillet	1993	21 juillet	1993
Sint Maarten*a	21 juillet	1993	21 juillet	1993

\* Réserves et déclarations.

Les réserves et déclarations, à l'exception de celles de la Suisse, ne sont pas publiées au RO. Les textes en français et en anglais peuvent être consultés à l'adresse du site Internet du Conseil de l'Europe: <http://conventions.coe.int> ou obtenus à la Direction du droit international public (DDIP), Section des traités internationaux, 3003 Berne.

a Publication faisant suite à un changement du fonctionnement des relations constitutionnelles internes au sein du Royaume des Pays-Bas.

<sup>1</sup> La présente publication complète celles qui figurent au RO 1967 871, 1975 456 2271, 1976 1904, 1977 907, 1982 1309 2261, 1983 1193, 1985 490, 1986 324, 1993 2059, 1995 3141, 1999 1353, 2003 636, 2005 4761 et 2010 2259.  
Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE ([www.dfae.admin.ch/traites](http://www.dfae.admin.ch/traites)).

